02.03.2012 – 10:18 Uhr

Position de l'USS concernant la révision de la loi sur la météorologie et la climatologie (LMét) L'externalisation de MétéoSuisse est inutile et injustifiée

Bern (ots) -

L'Union syndicale suisse(USS)rejette la révision totale de la loi sur la météorologie et la climatologie (LMét) que propose aujourd'hui le Conseil fédéral, principalement en raison de l'externalisation inutile et injustifiée de MétéoSuisse qu'elle prévoit. Une telle mesure risquerait de remettre en cause la qualité des prestations de cette dernière. Ce faisant, le gouvernement cède à une mode, sans présenter d'analyse concernant d'éventuelles lacunes. Or, MétéoSuisse fournit un service public très prisé, d'un niveau scientifique incontesté. Pas question de démantèlement ici !

Une évaluation du Contrôle fédéral des finances n'a détecté aucune lacune qui justifierait une révision. Bien au contraire, en raison d'une réglementation surabondante due à la révision, la loi simple, en vigueur depuis dix ans seulement, deviendrait bien plus compliquée. Des prestations fournies gratuitement dans l'intérêt public seraient désormais à la charge de la Caisse fédérale et les prestations destinées à des tiers renchériraient. La réduction du personnel prévue menace la qualité légendaire de ce service que de nouvelles instances de contrôle et une mercatique zélée ne seront guère en mesure d'améliorer. Penser remédier à l'insatisfaction croissante du personnel, à laquelle il faut s'attendre, en intégrant plus les syndicats aux décisions concernant ce dernier est une évidence et apparaît louable. Mais cela ne compense pas les inconvénients que présente cette réforme inutile.

Contatto:

Rolf Zimmermann (079 756 89 50), secrétaire dirigeant de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100714084 abgerufen werden.